

Transcription 1 M 152

Procès-verbal constatant qu'un membre humain provenant d'une amputation a été trouvé sur la voie publique

L'an mil neuf cent quatorze et le seize septembre

Nous Daliet, François,

Commissaire de police de la ville de Biarritz, officier de police judiciaire auxiliaire de M. le Procureur de la République

Certifions :

Que ce jour à dix-huit heures, nous avons été informé par Mme Morber, domiciliée à Biarritz, villa l'Ermitage, quartier Beaurivage, qu'un dépôt de coton hydrophile et d'objets de pansements venait d'être fait à proximité de son domicile, qu'au milieu de cet amas sanguinolent apparaissait un pied humain.

Nous nous sommes de suite transporté sur les lieux et avons, en effet, constaté qu'à l'extrême limite du chemin longeant les falaises et à 60 mètres environ de la propriété de Mme Morber, il avait été déposé une quantité de coton hydrophile, charpie etc... formant un volume de 0.40 m² le tout couvert de sang et de mouches. Nous avons remué cet amas et avons découvert un membre humain sectionné au genou et comprenant la jambe et le pied.

Nous avons fait transporter le membre au cimetière et brûler le coton, après avoir été arrosé de pétrole.

D'après l'enquête qui a été faite, il résulte que la jambe et le pied provenaient du casino municipal, transformé en hôpital temporaire, où l'amputation de la jambe avait été faite à un soldat blessé.

Le commissaire de police.